



**Les élections CARPIMKO ont lieu jusqu'au 21 juin 2019.
Elles permettront de renouveler 3 sièges du collège des kinésithérapeutes au sein du
conseil d'administration.**

Voter à ces élections, c'est s'engager pour la défense de nos droits !

Les trois syndicats représentés au sein de l'URPS Kiné IDF y présentent une liste.
Retrouvez notre article-récapitulatif à propos de ces élections :

[COMMENT VOTER ?](#)